

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2026 à 20 h

Finances, Commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

Finances

02. Reprise anticipée des résultats 2025 pour BP 2026

Jacques SALLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'instruction comptable M57 prévoit que la reprise des résultats a habituellement lieu après le vote du compte financier unique et l'affectation des résultats.

Cependant, la commune peut souhaiter reprendre les résultats avant l'arrêté du compte financier unique.

Si le compte financier définitif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des résultats définitifs dans la plus proche décision budgétaire de l'exercice 2026 suivant le vote du compte financier de 2025.

Vu l'Article L1612-32 du code général des collectivités territoriales,

Vu le tome II de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Il est présenté dans le tableau ci-dessous la reprise anticipée en 2026 des résultats de l'exercice 2025, certifié conforme aux écritures comptables par le SGC de Vire :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260430-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

Délibération n°2026/04/20/02 du 20 avril 2026 à 20 h



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

RESULTATS CFU 2025

Code	Budget	Dépenses 2025				Recettes 2025				Fonctionnement				Global		
		Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat 2025	Report de résultat 2024	Report de résultat 2024	Résultat 2025	Recettes 2025	Dépenses 2025	Report de résultat 2024	Résultat 2025	Fonctionnement	Report de résultat 2024	Résultat 2025	Cumul fin exercice (003+002)	Cumul fin exercice (003+002)
76200	Budget principal	5 653 738,41	7 227 562,90	1 573 824,49	-1 031 932,28	541 893,21	1 819 875,63	1 315 338,37	37 354,95	27 464 252,79	29 796 586,44	2 332 293,65	0,00	6 562 396,34	8 934 690,49	8 934 690,49
76201	Budget de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 081,24	93 081,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76202	Budget de capital	18 833,07	54 969,02	34 135,95	49 619,79	83 735,74	0,00	0,00	83 735,74	577 540,62	577 548,02	207,40	-224,15	0,00	-16,75	83 718,99
76203	Budget de fonctionnement	2 433,00	29 820,00	27 387,00	-4 556,64	22 790,35	0,00	0,00	22 790,36	299 964,86	299 964,86	0,00	0,00	0,00	0,00	22 790,36
76207	Budget de fonctionnement	89 796,27	97 772,00	7 975,73	4 744,18	12 719,91	0,00	0,00	12 719,91	99 366,51	99 366,51	0,00	0,00	0,00	0,00	12 719,91
76210	Budget de fonctionnement	0,00	43 227,00	43 227,00	-1 236 426,28	-1 193 199,28	0,00	0,00	-1 193 199,28	43 227,00	10 462,74	-32 764,26	63 974,24	0,00	31 209,78	-1 161 989,50
76216	Budget de fonctionnement	53 131,89	17 709,84	-35 422,05	35 422,05	0,00	0,00	0,00	0,00	17 709,84	21 239,58	3 539,74	6 895,55	0,00	10 365,29	10 365,29
76217	Budget de fonctionnement	83 337,05	83 337,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 497,10	64 846,10	-19 651,00	19 651,00	0,00	0,00	0,00
76218	Budget de fonctionnement	15 530,28	0,00	-15 530,28	15 530,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76221	Budget de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	63 200,00	0,00	0,00	63 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 200,00
76222	Budget de fonctionnement	191 781,25	162 287,50	-29 493,75	29 493,75	0,00	0,00	0,00	0,00	191 781,25	193 781,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76223	Budget de fonctionnement	315 151,02	205 873,52	-109 277,50	109 277,50	0,00	0,00	0,00	0,00	493 856,71	466 471,11	-27 385,61	0,00	0,00	-27 385,61	0,00
76224	Budget de fonctionnement	83 183,54	112 865,49	29 681,95	137 144,51	166 826,46	0,00	0,00	166 826,46	133 086,30	141 283,23	8 176,91	0,00	0,00	8 176,93	175 003,39
76225	Budget de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	36 984,00	36 984,00	0,00	0,00	36 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 984,00
76226	Budget de fonctionnement	134 538,00	116 910,50	-17 627,50	157 030,00	139 402,50	0,00	0,00	139 402,50	134 538,00	134 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 402,50

PO
D. Vignier

LA COMPAGNIE
G. ROBERT
SGC de Vire
Antenne des Monts-d'Aunay
1, place de l'Horloge
14260 LES MONTS-D'AUNAY

Certifié conforme aux
écritures comptables
de l'exercice 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
014-200060176-20260430-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

Délibération n°2026/04/20/02 du 20 avril 2026 à 20 h

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'inscrire l'ensemble de ces montants dans le budget primitif de l'exercice 2026, ainsi que le détail des restes à réaliser. En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive des résultats devra intervenir (comme pour la reprise "classique" des résultats) avant la fin de l'exercice 2026, après le vote du compte financier unique de 2025 (qui devra intervenir avant le 30 juin 2026).
- De décider la reprise par anticipation des résultats 2025 en 2026, telle que décrite ci-dessus pour le budget général et le budget annexe lotissement.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

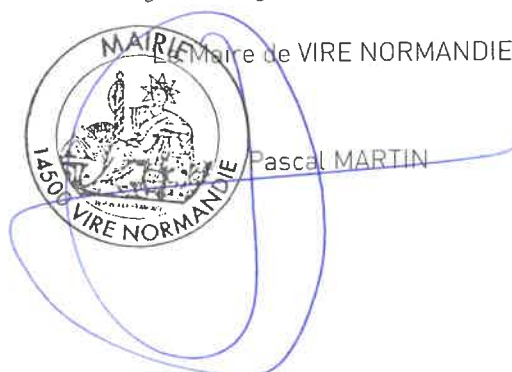
VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	05
Vote Pour	47	05
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Maire de VIRE NORMANDIE
Pascal MARTIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260430-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/04/20/02 du 20 avril 2026 à 20 h

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 42

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 05

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 05

Nombre de membre absent : 0

Le 20 avril 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 14 avril 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 14 avril 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUTARD Eddy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DANNET Franck	<input checked="" type="checkbox"/>			
DEMÉ Didier	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		M. le Maire
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Isabelle SCHATNER
GAULTIER-ANGER Laurence	<input checked="" type="checkbox"/>			
GHEWY Raphaël	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOËTHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUEDJ Marie-Line	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUILBERT Maïlys	<input checked="" type="checkbox"/>			
KINIC Pascale	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE ROUX Cyril	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBRUN Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE PRINCE Jérôme	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARCHAND Patrice	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARIE Jérôme	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le Préfet de l'intérieur

014-200060176-20260430_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026

Délibération n°2026/04/20/02 du 20 avril 2026 à 20 h

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MARIE Karine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MIGHURDITCHIAN Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Adeline	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
MORIN Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MORVAN Carolina	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PAIN Violaine	<input checked="" type="checkbox"/>			
PÉCOT Didier		<input checked="" type="checkbox"/>		Sébastien LEBRUN
PELÉ Jocelyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PORÉE Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/>			
POULLARD Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
RIVOALLAN Mary	<input checked="" type="checkbox"/>			
RIZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROCAMORA Guillaume	<input checked="" type="checkbox"/>			
SALLARD Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
SCHARTNER Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260430-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/04/20/02 du 20 avril 2026 à 20 h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260430-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.